

### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les quatre premiers mois de 2024 est en **baisse de 1,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce recul provient de la **diminution de 3,3 %** des effectifs de patients **non-salariés** agricoles et de **0,5 %** du nombre de patients **salariés** agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 2,8 % pour l'ensemble du régime (- 3,9 % dans le régime des non-salariés et - 2,1 % dans le régime des salariés).

Fin avril 2024, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) baisse de 0,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,6 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,5 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin avril 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-2,8%	-3,9%	-2,1%	-4,0%	-1,6%	-3,3%	-0,5%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,8%	-3,2%	2,0%	-0,6%	-0,2%	-2,6%	2,5%
Part des patients en ALD	26%	37%	20%	26%	29%	40%	22%

Source : MSA.

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin avril 2024, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 8,8 millions d'euros** aux prévisions établies au cours de l'été 2023 (sur la base des remboursements à fin mai 2023), soit un écart de - 0,6 point entre l'évolution prévue (+ 3,4 %) et l'évolution réelle (+ 2,8 %). L'écart concerne principalement les non-salariés (réalisations inférieures de 8,4 millions d'euros aux prévisions) et très peu les salariés (réalisations inférieures de 0,4 million aux prévisions). La majorité des postes ont des réalisations inférieures aux prévisions, en particulier les remboursements relatifs aux spécialistes, aux infirmiers et aux dentistes (respectivement - 7,2 millions, - 7,0 millions et - 6,9 millions d'euros). Pour les dentistes, cela résulte de la non prise en compte de la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire ; cette mesure n'étant pas connue au moment de l'élaboration des prévisions. A l'inverse, les **médicaments de ville** (+ 18,4 millions) et les **indemnités journalières maladie** (+ 6,1 millions) ont des prévisions qui se situent en deçà des montants réalisés à fin avril.

Soins de ville (1) Janv. à avril 2024 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 718,1	1 726,9	-8,8	792,3	800,7	-8,4	925,8	926,2	-0,4
Evolution	+2,8%	+3,4%	-0,6 pt	+0,5%	+1,5%	-1,0 pt	+4,9%	+5,0%	-0,1 pt

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

(2) - Données sans arrondies. Les sommes peuvent visuellement présenter des différences pour cette raison.

### 3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En avril 2024, les **remboursements de soins de ville** au régime agricole se stabilisent après une baisse des remboursements au mois de mars. Sur les quatre premiers mois de l'année 2024, les remboursements progressent de **1,2 %** par rapport à la même période en 2023. Cette hausse résulte de l'augmentation de **3,5 %** des remboursements pour le régime des **salariés agricoles**. Le régime des **non-salariés** est, lui, en baisse de - 1,4 %. Sur douze mois glissant, l'évolution est de 0,9 % pour l'ensemble du régime agricole.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** augmentent de **1,6 %** en ce début d'année par rapport au début de l'année précédente. La hausse sur plusieurs mois – en partie due à des mesures tarifaires du règlement arbitral – est amplifiée par la forte évolution du mois d'avril par rapport à mars (+ 5,0 %). Concernant les **spécialistes**, les remboursements diminuent de **- 3,4 %** en raison des actes techniques (- 6,2 % en PCAP) affectés par la publication tardive des nouveaux tarifs hospitaliers.

. Hors actes techniques (qui représentent 66% des dépenses), l'évolution serait quasi nulle (+ 0,3 %). Le taux PCAP des remboursements pour **soins dentaires** chute de **10,7 %** après - 12,2 % fin février suite à la diminution de 70 % à 60 % de la prise en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Les remboursements **des masseurs-kinésithérapeutes** restent sur une tendance négative, mais elle est moins marquée ce mois-ci : **- 0,7 %** en PCAP à fin avril contre - 1,6 % fin mars du fait d'un mois d'avril en hausse (2,9 % par rapport à mars). Les mêmes orientations sont observées concernant les montants remboursés des soins **infirmiers** avec une augmentation de + 6,9 % par rapport à mars, mais une stagnation pour ces quatre premiers mois de l'année.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** décroissent significativement, **- 10,3 %** à fin avril, avec des montants remboursés proches du mois précédent.

Les remboursements pour le **transport** de patients augmentent de **+ 1,8 %** depuis le début de l'année, évolution identique au mois précédent et en augmentation de 1,9 % par rapport à mars.

Les **indemnités journalières** (IJ) maladie augmentent fortement en ce début d'année : **+ 4,4 %** et particulièrement ce mois-ci avec + 3,0 % par rapport à mars. La tendance est similaire pour les **IJ ATMP** avec une augmentation ce mois-ci de **6,6 %** sur les premiers mois de 2024.

Les remboursements pour les **médicaments délivrés en ville** repartent à la hausse en avril, ce qui rompt la décélération du mois précédent. L'augmentation est désormais de **4,6 %** sur les premiers mois de 2024. En revanche, pour les **médicaments rétrocedés**, les montants remboursés diminuent de **- 4,1 %** après un début d'année en augmentation.

Avec la progression des remboursements de 1,4 % du mois d'avril, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **1,0 %** depuis le début de l'année.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin avril 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2023	
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+0,9%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+0,2%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>+0,1%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-2,6%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>+0,1%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-3,3%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-1,1%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,2%	-2,3%	+2,1%	+2,2%	-3,1%	-6,0%	-0,9%	+3,5%	-12,4%
- Médecins généralistes	-1,1%	-3,4%	+0,9%	-2,8%	+1,6%	-1,2%	+4,1%	-2,3%	+5,0%
- Médecins spécialistes	+1,6%	-0,9%	+3,7%	+4,5%	-3,4%	-6,3%	-1,1%	+6,1%	-25,3%
- Dentistes	-3,2%	-5,9%	-1,3%	+3,5%	-10,7%	-14,1%	-8,4%	+4,6%	+5,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,5%	-2,9%	+3,6%	-0,6%	+0,0%	-2,8%	+4,9%	-2,2%	+6,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,2%	-0,7%	+3,5%	+2,7%	-0,7%	-3,0%	+2,0%	+5,4%	+2,9%
- Infirmiers	-1,5%	-3,7%	+3,1%	-2,0%	-0,0%	-3,0%	+5,9%	-5,2%	+6,9%
Laboratoires	-17,6%	-17,9%	-17,2%	-22,2%	-10,3%	-13,0%	-7,9%	-33,9%	+0,6%
Frais de transports	+3,0%	+0,4%	+5,9%	+6,0%	+1,8%	-0,5%	+4,3%	+7,2%	+1,9%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,3%	+4,3%	+0,8%	+2,8%	+5,2%	+6,3%	+5,0%	-4,6%	+4,0%
- IJ maladie	-0,3%	+5,2%	-1,2%	+3,7%	+4,4%	+8,8%	+3,6%	-7,2%	+3,0%
- IJ ATMP	+4,2%	+2,7%	+4,5%	+1,3%	+6,6%	+1,8%	+7,5%	+0,3%	+5,8%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+3,2%</b>	<b>+1,5%</b>	<b>+5,1%</b>	<b>+0,3%</b>	<b>+3,3%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>-2,6%</b>	<b>+1,9%</b>
Médicaments :	+4,1%	+2,8%	+5,5%	-0,0%	+4,0%	+2,4%	+5,7%	-3,8%	+2,1%
- Médicaments délivrés en ville	+4,7%	+3,6%	+6,0%	+1,2%	+4,6%	+3,4%	+5,9%	-3,3%	+2,1%
- Médicaments rétrocedés	-4,7%	-10,4%	-0,2%	-14,8%	-4,1%	-14,3%	+4,0%	-10,5%	+3,4%
LPP	+0,4%	-2,2%	+3,8%	+1,4%	+1,0%	-1,5%	+4,1%	+1,4%	+1,4%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

#### 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>(1)</sup>)

En date de soins, les **remboursements de soins de ville de février 2024** repartent à la hausse après un mois de janvier faible dû au pic de décembre. Ils augmentent de **2,5 %** pour le régime agricole par rapport au début d'année 2023. On observe une légère augmentation des remboursements chez les **non-salariés (+ 0,3 %)** et une plus forte augmentation chez les **salariés** du régime (**+ 4,5 %**). Sur **douze mois glissants**, l'évolution est de 0,8 % pour l'ensemble du régime.

Les honoraires des **médecins généralistes** progressent de **3,7 %** par rapport aux premiers mois de 2023, notamment dû aux hausses tarifaires de novembre 2022. L'évolution du nombre de consultations et visites reste en baisse sur la même période (- 2,0 %). Pour les honoraires des **spécialistes**, après un mois de janvier faible suite au pic de décembre, ils augmentent de **3,3 %** en ce début d'année. Les remboursements de soins **dentaires** continuent de baisser du fait de la baisse du taux de remboursement des actes de ces professionnels de santé. Ils chutent de **- 11,2 %** en taux PCAP.

L'évolution des remboursements de soins des **masseurs-kinésithérapeute** est de **- 0,7 %** sur deux mois. Comme pour plusieurs autres postes, les remboursements en date de soins augmentent en février après une baisse en janvier. Exception pour les soins des **infirmiers** dont les montant remboursés ne cessent d'augmenter depuis décembre 2023. Leur taux PCAP est de **+ 0,8 %**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** baissent de **10,0 %** à fin février en date de soins, une baisse moins importante que celle du mois précédent.

Les remboursements de frais de **transports** de patients augmentent de **1,3 %** à fin février après un mois de janvier plus faible.

Le versement d'**indemnités journalières** (IJ) maladie est en constante augmentation depuis novembre 2023 avec des variations mensuelles comprises 1,0 % et 2,7 %. Le taux PCAP est donc naturellement élevé avec **+ 6,8 %** par rapport à la même période l'an passé. Même constat, mais dans de moindres proportions, avec les **IJ ATMP** : hormis la baisse inhérente au mois de janvier, les versements augmentent et atteignent **+ 0,7 %** en taux PCAP à fin février 2024.

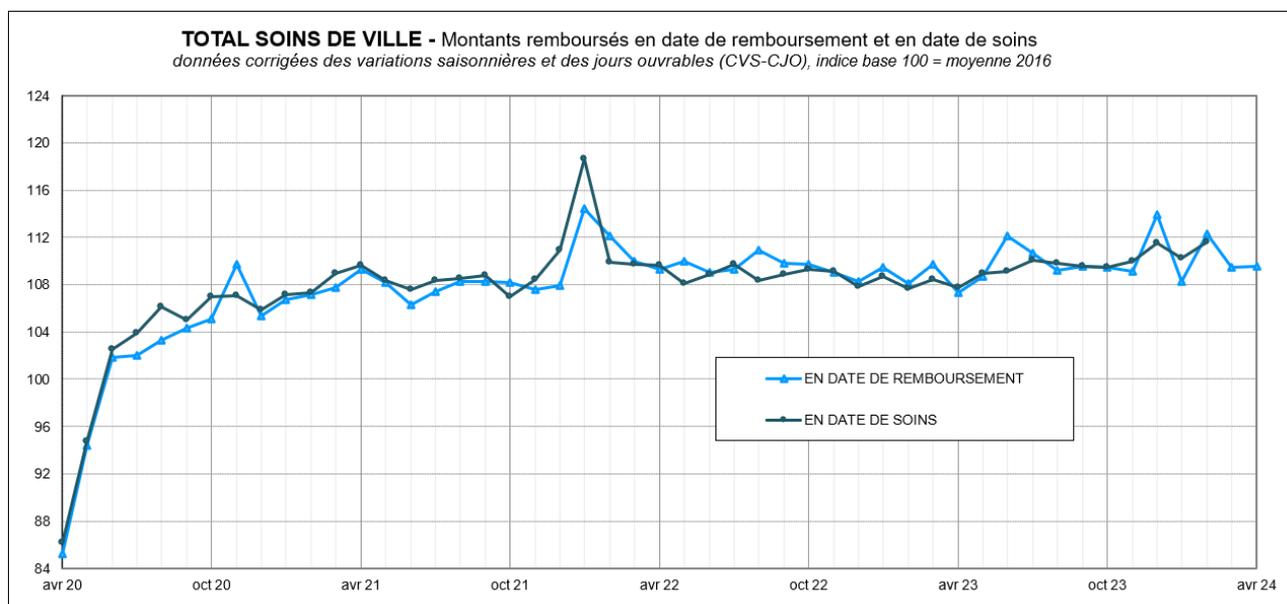
Les remboursements de **médicament de ville** de février confirment la tendance de la fin d'année 2023 avec des augmentations mensuelles réduites qui limitent le taux PCAP à **+ 5,9 %** ce mois-ci. Les montants remboursés pour les médicaments rétrocédés, eux, diminuent de **0,7 %** ce mois-ci.

Les remboursements des **dispositifs médicaux** baissent après deux mois en légère hausse, pour un taux PCAP en augmentation de **1,7 %** sur les premiers mois de l'année 2024.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin février 2024 avec les remb. à fin avril 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fev 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fev 2023	
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+0,8%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+0,3%</b>	<b>+4,5%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>+1,3%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>+0,9%</b>	<b>-1,6%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>-1,5%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>-6,1%</b>	<b>+2,3%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,6%	-0,4%	+3,2%	+0,7%	+1,1%	-1,7%	+3,4%	+2,5%	+2,9%
- Médecins généralistes	-2,0%	-3,9%	-0,3%	-4,7%	+3,7%	+0,9%	+6,2%	-2,5%	+0,7%
- Médecins spécialistes	+4,1%	+2,0%	+5,9%	+2,9%	+3,3%	+0,0%	+6,0%	+4,7%	+3,2%
- Dentistes	-1,2%	-2,9%	+0,1%	+2,8%	-11,2%	-13,3%	-9,7%	+3,5%	+6,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,6%	-2,7%	+3,1%	-2,3%	+0,7%	-1,8%	+4,8%	-4,3%	+1,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,8%	+0,6%	+5,5%	+1,2%	-0,7%	-3,6%	+2,9%	+5,3%	+5,0%
- Infirmiers	-2,1%	-3,8%	+1,3%	-3,7%	+0,8%	-1,4%	+5,3%	-7,8%	+0,3%
Laboratoires	-19,2%	-18,9%	-19,5%	-24,3%	-10,0%	-13,3%	-7,1%	-39,0%	+0,8%
Frais de transports	+4,6%	+1,5%	+8,1%	+4,2%	+1,3%	-0,9%	+3,8%	+6,8%	+2,5%
Indemnités journalières (IJ) :	-0,5%	+3,2%	-1,1%	+1,5%	+4,6%	+7,4%	+4,1%	-13,2%	+2,0%
- IJ maladie	-1,3%	+5,0%	-2,4%	+1,8%	+6,8%	+10,2%	+6,2%	-20,0%	+2,7%
- IJ ATMP	+1,0%	+0,2%	+1,1%	+1,0%	+0,7%	+2,4%	+0,3%	+1,9%	+0,8%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+2,8%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+4,5%</b>	<b>+0,8%</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+2,8%</b>	<b>+6,5%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-0,3%</b>
Médicaments :	+3,6%	+2,6%	+4,7%	+0,7%	+5,5%	+4,0%	+7,1%	-6,6%	-0,1%
- Médicaments délivrés en ville	+4,4%	+3,5%	+5,4%	+2,0%	+5,9%	+4,8%	+7,2%	-6,7%	+0,3%
- Médicaments rétrocédés	-7,3%	-12,2%	-3,5%	-13,5%	-0,7%	-8,5%	+5,5%	-5,7%	-4,5%
LPP	+0,5%	-2,0%	+3,7%	+1,1%	+1,7%	-0,6%	+4,6%	+5,5%	-1,2%

Source : MSA.

<sup>(1)</sup> - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : MSA.

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En date de soins CVS-CJO les dépenses relatives à l'ODMCO augmentent de **3,4 % fin février 2024** par rapport à février 2023. La part tarif<sup>1</sup>, 80 % du poids du poste, est en hausse de 3,7 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris les médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression à 8,1 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. A contrario les remboursements des dispositifs médicaux en sus baissent de 3,4 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin février 2024 avec les remboursements à fin avril 2024	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2023	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+10,1%</b>	<b>+2,3%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>+8,2%</b>	<b>-1,9%</b>
- Part tarif	+5,9%	+2,7%	+9,4%	+0,7%	+3,7%	-1,1%	+8,8%	-2,1%
- Médicaments en sus	+13,2%	+6,0%	+19,2%	+18,1%	+8,1%	+7,4%	+8,6%	+1,9%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,2%	-1,8%	+5,9%	+3,0%	-3,4%	-6,5%	+1,3%	-3,6%

Source : MSA.

<sup>[1]</sup> - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

### • Pharmacie délivrée en ville

**Les remboursements de médicaments délivrés en officine** sont dynamiques. Sur douze mois, la hausse en montant remboursé, en date de remboursement et en données brutes est de **6,2 %**, à fin avril 2024.

Cette évolution s'explique en partie par l'usage progressif, depuis le début de leur commercialisation, de médicaments innovants et onéreux, et par l'extension d'indication.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires expliquent à eux seuls plus de la moitié de la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,1 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,8 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance, se trouvent des traitements contre le cancer du sang, de la prostate ou celui du poumon, dont les prix sont élevés :

- **Calquence®**, un traitement contre la leucémie, commercialisé en avril 2023 impacte l'évolution des remboursements de **0,5 point**.
- **Erleada®** et **Xtandi®**, deux médicaments contre le cancer de la prostate, commercialisés respectivement en avril 2020 et février 2014, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,4 point**. **Xtandi®** poursuit sa tendance à la hausse observée depuis sa commercialisation en 2014.
- Le traitement contre le cancer du poumon **Tagrisso®**, commercialisé en juillet 2019, impacte l'évolution à hauteur de **0,2 point**.

#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**ALD** : Affection de longue durée.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**OQN** : Objectif quantité national.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19<sup>(1)</sup> : remboursements à fin avril 2024

A fin avril 2024, en données CVS-CJO, **les remboursements de soins de villes hors Covid** augmentent de **1,6 %** par rapport à la même période l'an passé, soit 0,5 point de moins que l'évolution y compris Covid. L'écart est plus marqué chez les **salariés agricoles (0,6 point de différence)** que chez les non-salariés agricoles (**0,3 point de différence**), l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Concernant les analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors Covid baissent de **4,4 %**, ce qui représente un différentiel de 5,9 points avec les prestations y compris Covid. Les tests Covid étaient encore nombreux sur le premier semestre 2023 et viennent minorer les évolutions avec Covid.

Pour les **IJ Maladie**, la différence d'évolution avec et hors arrêts Covid est importante. En effet, hors Covid, les IJ Maladie progressent de **6,8 %** alors que ce taux descend à 4,4 % en comprenant les actes covid, soit un différentiel négatif de 2,4 points entre les versements.

Pour les autres actes, la différence entre les évolutions avec et sans actes Covid est marginale. Ainsi, pour les **médicaments délivrés en ville**, la croissance hors Covid est de 4,7 %, soit une croissance supérieure de 0,2 point par rapport à l'évolution y compris Covid. L'écart est similaire pour les **infirmiers** ainsi que pour les **médecins spécialistes**.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin avril 2024	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>+4,1%</b>	<b>1,5 pt</b>	<b>0,5 pt</b>	<b>0,3 pt</b>	<b>0,6 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+1,5%</b>	<b>+0,6%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>1,9 pt</b>	<b>0,7 pt</b>	<b>0,4 pt</b>	<b>0,9 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,4%	-3,1%	-6,1%	-0,6%	0,3 pt	0,1 pt	-0,1 pt	0,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,8%	+1,5%	-1,5%	+4,0%	0,3 pt	-0,2 pt	-0,3 pt	0,0 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,9%	-3,2%	-6,4%	-0,6%	0,3 pt	0,2 pt	-0,1 pt	0,4 pt
- Dentistes	-3,2%	-10,7%	-14,1%	-8,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,0%	+0,2%	-2,3%	+4,5%	0,5 pt	0,2 pt	0,5 pt	-0,4 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,2%	-0,7%	-3,0%	+2,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,8%	+0,2%	-2,3%	+5,3%	0,6 pt	0,2 pt	0,7 pt	-0,6 pt
Laboratoires (5)	-2,8%	-4,4%	-7,7%	-1,3%	14,7 pt	5,9 pt	5,2 pt	6,5 pt
Frais de transports	+3,0%	+1,8%	-0,5%	+4,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,9%	+6,7%	+5,3%	+7,0%	3,6 pt	1,5 pt	-1,0 pt	2,0 pt
- IJ maladie (6)	+5,4%	+6,8%	+7,3%	+6,6%	5,6 pt	2,4 pt	-1,5 pt	3,1 pt
- IJ ATMP	+4,2%	+6,6%	+1,8%	+7,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+7,0%	+7,2%	+3,7%	+10,5%	-0,3 pt	-1,0 pt	-0,9 pt	-1,0 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>0,7 pt</b>	<b>0,1 pt</b>	<b>0,2 pt</b>	<b>0,0 pt</b>
Médicaments :	+5,1%	+4,2%	+2,7%	+5,7%	1,0 pt	0,1 pt	0,3 pt	0,0 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,8%	+4,7%	+3,7%	+5,9%	1,0 pt	0,2 pt	0,3 pt	0,0 pt
- Médicaments rétrocedés	-4,7%	-4,1%	-14,3%	+4,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,4%	+1,0%	-1,5%	+4,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement,

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : IJ dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)